

phases successives. Luttant d'abord, se défendant de moins en moins, enfin prenant fait et cause pour des conceptions qu'il s'est lentement assimilées. Cette dégradation est évidente dans toutes les observations, et elle est d'autant plus manifeste qu'on a pu pénétrer plus avant dans l'évolution intime de la maladie.

On doit donc placer en première ligne les éléments essentiels que nous venons de résumer : d'abord, la modération relative du délire, ses côtés sentimentaux, sa concordance avec les dispositions de celui qui s'y adapte ; en second lieu, la répétition incessante des mêmes propos, renouvelés sans rémission ; enfin, la débilité intellectuelle et morale du participant.

Une fois que le contrat tacite qui va lier les deux malades a été à peu près conclu, il ne s'agit pas seulement d'examiner l'influence de l'aliéné sur l'homme supposé sain d'esprit, mais il importe de rechercher l'action inverse du raisonnant sur le délirant, et de montrer par quels compromis mutuels s'effacent les divergences.

Qu'on essaye de mettre un fou atteint d'une manie de persécutions portée aux extrêmes, halluciné, égoïste à l'excès, implacable dans ses affirmations obstinées, insensible à l'approbation comme au doute, en rapport avec n'importe quel homme doué du meilleur vouloir, il ne sortira rien de cette association que la lassitude. Le demi-persécuté, qui étend sa sollicitude malade sur ceux qui l'entourent, les confondant avec lui dans ses appréhensions, aiguissant d'un peu d'espérance ses inquiétudes quelque peu confuses, ne se maintient pas indifférent à la résistance ou à l'encouragement de l'auditeur. Celui-ci répète, avec des variantes, la leçon qui lui a été apprise ; il ébarbe pour ainsi dire les trop brutales absurdités ; il remplit avec des données presque logiques des lacunes excessives. Petit à petit, l'histoire se dégage et se systématise, revue et considérablement amendée.

L'aliéné a profité, non pas d'une éducation à laquelle il reste fatalement insensible, mais il a contracté l'habitude d'un récit tant de fois reproduit qu'il n'exige plus d'effort.

Tous les médecins savent avec quelle étrange fixité de mémoire certains persécutés racontent leurs aventures imaginaires, n'oubliant ni un détail, ni une date, ni un incident. C'est l'histoire non pas inventée, mais formulée à deux qu'ils racontent.

Il résulte de cette assidue collaboration une telle homogénéité dans le dire des malades, qu'il faut souvent un long temps, doublé d'une active recherche, pour discerner le délirant primitif du secondaire. C'est quand on a séparé l'un de l'autre pendant plusieurs jours, quand non seulement la vie commune a été rompue, mais que le milieu a été transformé, qu'on acquiert une certitude. La donnée psychologique la plus curieuse n'est pas celle que nous fournit l'influence de l'aliéné sur l'individu sain d'esprit ; c'est au contraire l'action qu'exerce le confident raisonnable sur l'aliéné. L'expérience vraie qui représente l'aliéné comme fermé à toute persuasion, aussi incapable d'être détourné par une objection que d'accepter une addition à ses idées favorites, ne se dément pas.

En étudiant le travail insidieux qui s'exécute dans l'esprit du malade, on voit bien vite qu'il n'a pas cédé un pouce de son terrain. Ses concessions apparentes se sont bornées à taire provisoirement ou à laisser dans l'ombre quelques-unes de ses idées pathologiques. Les fous en voie de guérison, ou dans la première période encore mal assurée de la maladie, se prêtent volontiers à de semblables réticences ; et c'est là une des difficultés bien connues de l'examen.

Qu'on prenne à part le malade primitif et qu'on se donne la peine de l'étudier attentivement, on finit par rompre la glace et par retrouver au-dessous le type et la ténacité des conceptions délirantes telles qu'on les observe chez les malades isolés. Cette enquête incisive est souvent difficile, mais il est rare qu'à force de patience on n'y réussisse pas.

Si on isole les deux malades, au lieu de les confronter côte à côte, parlant presque toujours ensemble, répétant tout au moins les mêmes idées avec les mêmes phrases, s'entendant sans



sances. A diverses reprises, elle a dû se placer en France ou à l'étranger; par des raisons qu'elle énonce assez confusément, aucune de ces tentatives n'a abouti.

La pauvreté ainsi croissante arrive à son comble. Les deux femmes sont expulsées de leur humble logis, sans ressources, plus incommodes à ce qu'il paraît qu'intéressantes aux yeux de leurs rares relations; on fait en leur faveur une petite collecte, à laquelle s'associe la municipalité locale, et qui monte à 40 francs. Avec ce pécule, on les envoie à Paris où, dit-on, elles ont toutes chances de gagner leur vie.

Elles descendent, absolument étrangères dans la ville, dans un petit hôtel où elles sont accueillies avec bienveillance.

Pour que ces deux provinciales aient consenti à un tel voyage, pour qu'on ait songé à le leur proposer, il fallait que cet absurde déplacement répondît à quelque chose de plus que la banale confiance dans l'hospitalité d'une grande ville.

La fille X... a, en effet, une visée à laquelle elle a associé sa mère. Il existe quelque part une succession Dubois, ou comme dit la mère (traduisant dans son langage les affirmations de sa fille), un *avoir* qui vient des Dubois. De cet héritage, on ignore la provenance et le chiffre, mais on sait qu'il est *conséquent*. Un parent, frère de l'une, oncle de l'autre, devait être héritier, sans qu'on puisse deviner à quel titre, car il ne porte pas le nom du prétendu testateur, mais il avait, soi-disant, rassemblé les papiers et pris des arrangements que sa mort a interrompus.

L'invention est, comme on le voit, toute populaire. De temps en temps il circule des histoires de fortunes immenses accumulées jusqu'au merveilleux, et qui attendent un heureux inconnu destiné à les recueillir, dès qu'il aura justifié de son droit. Le défunt porte d'habitude un nom vulgaire assez répandu, pour solliciter de nombreux aspirants.

Pour se résoudre à aspirer à une situation si enviable et convertir en conviction arrêtée un rêve qui excède toutes les rêveries, il faut un travail intellectuel dont les aliénés seuls sont capables.

Ici, après un examen prolongé, on parvient à suivre la filière des conceptions délirantes imaginées par la fille et reflétées par la mère, qui leur donne l'appoint de sa sanction, l'autorité de son âge, la sobriété de l'exposé et cette apparence de sincérité qu'ont les récits romanesques reproduits de seconde main.

Le parent étant un gendarme retraité, il avait, a-t-on dit, après sa mort fait un testament. Or, pourquoi avait-il testé puisqu'il n'avait pas un sou à léguer. On a dû mettre les scellés et on n'a jamais communiqué les papiers. C'est qu'on avait intérêt à les soustraire.

Le délire une fois assis sous cette forme, et la première conception remonte aujourd'hui à deux ans (le frère est mort il y a cinq ans), il se partage et suit deux directions: d'une part, affirmer le droit à l'héritage; de l'autre, chercher par quelles menées souterraines les vrais destinataires ont été dépouillés.

La première tâche semble, par un compromis tacite, avoir été surtout réservée à la mère; la seconde, celle qui consiste à dépister la persécution, revient à la fille plus imaginative.

Un nommé R..., dont l'individualité reste assez indécise, mais qu'elles supposent attaché à un séminaire, leur a fait dire par une femme qui ne pouvait être le mandataire d'un autre individu: allez connaître. Cette phrase énigmatique, si conforme à celles que répètent les hallucinations de l'ouïe, a été la première révélation parlée; on en cause, on la commente à deux et après un an de réflexion inquiète, on se décide à suivre sur cette entrée en matière.

Un M. C..., homme d'affaires, que le parent héritier présumé a connu, doit être chargé de la succession qu'ils sont trois à se partager, les deux malades, une de leurs parentes encore vivante et le nommé R...

La mère, incitée par la fille, se rend chez M. C...; elle lui demande d'avancer de l'argent ou de lui confier un titre sur lequel elle puisse provisoirement emprunter. Celui-ci refuse, met la femme à la porte, déclarant qu'il ne sait de quelles af-



fares il s'agit. Néanmoins, il a dit à une femme : c'est vrai, et à une autre : qu'elles s'occupent de leurs affaires.

La fille a écrit à M. C... lettres sur lettres, mais ne reçoit pas de réponses, et ce silence, qu'elle n'ose rompre par une nouvelle visite, devient un argument de plus en faveur du bien fondé de ses prétentions.

C'est sur ces entrefaites qu'a lieu le voyage à Paris. Les deux femmes descendent, comme nous l'avons dit, dans une maison garnie tenue par une dame X... Elles cherchent de l'ouvrage et n'en trouvent pas. On offre à la fille une place d'institutrice en Pologne; elle la refuse parce que son absence nuirait au succès de l'entreprise.

La maîtresse de l'hôtel paraît avoir subi, à quelque degré, l'influence de ce délire, qui serait devenu peut-être une aliénation à trois si les relations avaient été plus étroites et plus durables. Cependant on est de plus en plus réduit aux expédients; on vend le peu qu'on possède, une bague, du linge, et le bagage finit par se réduire à la possession de quelques hardes.

Moitié pitié, moitié confiance dans un meilleur avenir, la dame X... avance quelques francs; peu à peu la dette s'accroît vite, puisque aucune des dépenses de loyer ou de nourriture n'est payée et elle monte à près de 100 francs.

Pourquoi la maîtresse d'hôtel a-t-elle été si favorable, pourquoi y a-t-elle été de sa bourse? On ne court pas de pareils risques quand on n'a pas de raisons pour le faire. C'est qu'elle avait pris des informations, qu'elle savait la succession prochainement réalisable. Elle l'a d'ailleurs laissé entendre par des mots équivoques. A qui fera-t-on croire qu'on fasse ainsi, sans raison, des cadeaux dans Paris?

Le mutisme de M. C... se prolongeant, on écrit au notaire, qui ne répond pas davantage, parce qu'il n'a rien à répondre à propos d'une succession imaginaire à partager entre des héritiers de fantaisie. Le mauvais vouloir a pris les proportions d'un complot, et là commence le rôle prédominant de la fille.

R... est séminariste, ou supposé tel, car ni l'une ni l'autre ne l'ont vu; elles savent seulement qu'il connaissait leur parent, le collectionneur des papiers authentiques. Or, une église a été bâtie dans la ville où le séminaire du diocèse est installé. Cette église a, dit-on, coûté 5,000 francs. Qui a fait don de cette somme considérable? Évidemment R..., qui a dû hériter le premier, puisque c'est lui qui a laissé sous-entendre l'existence de la succession. Le notaire a dit à une personne: « Cette femme qui m'écrit est malade. » C'est qu'il avait fait serment de ne rien révéler.

« Le clergé est mêlé dans l'affaire, la succession existe, mais j'y suis soustraite, dit la fille, par la faute des prêtres. On dit partout que l'archevêque veut que nous en fassions l'abandon. Maman n'y a pas pris garde; mais moi je suis sûre de l'avoir entendu. D'ailleurs on n'invente pas ces choses-là. »

Une fois la persécution admise, elle s'affirme à chaque pas, et on comprend combien il est facile de succomber à l'idée d'une persécution, quand tout effort est impuissant, toute ressource épuisée, et qu'on n'a plus, suivant l'expression de la mère, qu'à mourir de faim.

La part proportionnelle de chacune des deux malades s'accuse mal dans un récit condensé; elle est certaine pour qui conduit l'enquête et dirige l'interrogatoire. La mère, qui ne joue que le rôle secondaire, a peine à se retrouver dans le labyrinthe des déductions logiques à l'aide desquelles la persécution se prouve et s'explique. Le thème, sans les variations, suffit et au delà à la portée de son intelligence. La fille, au contraire, se complaît au récit du complot dont elle renoue les fils avec moins d'habileté toutefois que bien d'autres persécutées. De temps en temps elle en appelle à un de ces aphorismes dont les esprits de second ordre font si volontiers les prémisses de leurs argumentations: « J'ai cherché de l'ouvrage, et on m'en a refusé. Pourquoi? J'ai présenté des modèles, et on ne les a pas regardés. C'est la malveillance organisée qui seule peut être cause de tout cela. »

Quant à l'existence d'une aliénation vraie, aucun médecin



expérimenté ne la mettra en doute. Elle se prouve moins par l'absurdité de la donnée première que par le mécanisme intellectuel à l'aide duquel elle est mise en œuvre. En somme, tout repose sur un non-sens; il n'existe ni succession ni parité de noms avec le testateur Dubois, ni pièces ni papiers à l'appui. Des propos indirects, des mots dépourvus de sens servent de point de départ ou de point d'appui; comme dans toute folie, c'est la foi malade qui commande, n'admettant ni objection ni contrôle.

L'association des deux malades, dont l'une ne délire que par *commission*, a seulement effacé les angles, limité le délire dans une systématisation convenue, et qui a pu en imposer à quelques faibles d'esprit.

L'histoire suivante a tant d'analogies avec celle qu'on vient de lire qu'il convient de l'en rapprocher. Les nuances en médecine sont plus précieuses que les contrastes.

Il s'agit de deux sœurs jumelles, âgées de 41 ans, de même complexion, quoique se ressemblant peu de figure. Elles ont vécu en commun pendant leur enfance et leur adolescence. Le père et la mère sont morts, et on ne peut avoir sur eux des renseignements explicites.

Lucile s'est mariée, à l'âge de 17 ans, à un homme excellent dont elle n'a jamais eu qu'à se louer. De ce mariage est née une fille, âgée aujourd'hui de 15 ans.

Le ménage, qui s'était installé en province, tandis que la sœur continuait à habiter Paris, ne réussit pas. Un petit établissement de cafetier qu'ils avaient fondé prospéra d'abord, puis l'ambition d'accroître leurs affaires les gagne, et ils achètent une brasserie. Des difficultés de tout genre, des déboires auxquels ils n'étaient rien moins que préparés, les assaillent; en trois ans, ils perdent leur petit capital, fruit de laborieuses économies. L'associé qui, à leur dire, les avait trompés, reprend la brasserie et la relève. Des 20,000 francs perdus au cours de l'entreprise, il ne reste plus que 900 francs, insuffisants à couvrir les dettes. Le mari et la femme se remettent à l'œuvre et finissent par se libérer de ce

qu'ils doivent, au prix d'énormes sacrifices. Le mari, découragé, fait quelques affaires en vins avec un demi-succès, puis il succombe en 1863 à une maladie qui paraît avoir été un cancer de l'estomac.

N'ayant plus rien qui la retienne en province, Lucile revient à Paris avec sa fille âgée de 3 ans; elle se réfugie près de sa sœur et toutes les deux vivent de leur travail qui suffit aisément à leurs dépenses.

Joséphine a épousé un ouvrier en 1856 et n'a pas eu d'enfants; le mari menait une mauvaise conduite et les querelles étaient fréquentes. La femme, d'ailleurs laborieuse et régulière, a toujours été d'un caractère difficile. Dans les premiers mois de 1875, le mari est arrêté pour outrage à la pudeur. Un soir qu'il était demi-ivre, il s'est déboutonné devant une jeune fille qui a porté plainte. La prévention assez courte est suivie d'une condamnation à six mois de prison, réduits plus tard, à cause des antécédents relativement favorables du prévenu, à cinq mois.

On comprend quel coup porte le déshonneur imprévu dans la maison où les deux femmes vivaient étroitement liées par leurs affections et par un sens droit du devoir. Que faire? A quoi se résoudre? Faut-il pardonner? Faut-il au contraire tenir rigueur et témoigner ainsi la répulsion profonde que la faute inspire. Les délibérations se succèdent et se multiplient, sans qu'aucun incident apporte des éléments nouveaux de décision.

Un événement terrible n'excède pas habituellement les forces des intelligences même débiles. Il en est autrement de la perplexité qui use peu à peu les meilleurs courages et creuse comme la goutte d'eau proverbiale. Peut-être ne trouverait-on pas une condition plus désavantageuse à l'intégrité de l'intelligence?

Joséphine est la plus intéressée dans la résolution; elle hésite des mois et finit par se résoudre à quitter son logis pour une autre installation. C'est dans le nouveau domicile que rentre le



mari, après l'expiration de sa peine gracieusement abrégée. Les difficultés de toutes sortes recommencent. Il est alternativement accepté et repoussé, jusqu'au jour où fatigué de cette lutte avec deux femmes, dont l'une est déjà malade, il annonce qu'il va vivre dans un hôtel garni, mais qu'il maintient son droit à l'habitation conjugale et qu'il saura bien forcer la main à sa femme récalcitrante, en lui faisant un procès qu'elle est sûre de perdre.

La menace ne reçoit pas de commencement d'exécution; cependant l'inquiétude augmente. Les gens du peuple n'ont qu'une idée assez confuse de la justice, de son autorité qui garde un côté mystérieux et de ses droits.

Joséphine entre alors dans le délire vrai dont les prodromes se sont si longuement préparés. Elle refuse le travail et comme elle était de beaucoup la plus active et la plus habile, la gêne commence. Les nuits sont insomnes; elle se lève terrifiée, allume les bougies sur une table qu'elle a d'abord couverte d'une nappe, déclarant que le prêtre va venir les administrer parce que la mort est proche. Lucile suit de loin, d'abord résistante, puis indécise, et ce n'est qu'au bout de deux mois qu'elle prend une part active à la folie.

Ainsi associées, les deux femmes ne se bornent plus à une appréhension expectante. Elles se résolvent à quitter Paris pour fuir à l'étranger; elles font et défont leurs malles et leurs journées se passent en préparatifs qui n'aboutissent pas. La nourriture est insuffisante; ni l'une ni l'autre n'ose sortir en quête de provisions; le peu d'économies amassées finit par s'épuiser. Ce ne sont plus de vagues prévisions, mais on entend des bruits étrangers dans la rue; la police informée veut leur infliger la peine d'un déshonneur dont elles sont solidaires.

Un jour, c'était en novembre 1875, Joséphine annonce l'arrivée des gendarmes; devant ces extrémités, il ne reste qu'une ressource: la mort. On éteint les lumières et toutes deux se glissent sous leurs matelas, avec une inexpérience enfantine du suicide, pour s'asphyxier; la première sensation de suffocation

est si pénible qu'elles ne se sentent pas le courage de persévérer. On voit par quelle progression la tristesse a monté aux degrés extrêmes de la mélancolie anxieuse. L'excitation n'a plus de trêve; les voisins se plaignent et une parente informée se décide à placer les deux malades, l'une dans une maison de santé, l'autre dans un asile d'aliénées. Par une regrettable condescendance, les deux sœurs sont, après deux mois de séparation, réunies dans le même asile.

Joséphine, celle dont on pourrait dire qu'elle a mené l'affaire, est prise d'une agitation maniaque, croissante et communicative. Les scènes d'excitation se multiplient et malgré la violence incohérente du délire, le lien qui unissait les deux femmes ne se brise pas. Chacune semble donner son mot dans la réplique, et quand l'une s'apaise, l'autre redouble. On se décide alors à les isoler; mais la séparation est plus apparente qu'effective; les deux malades se voient par les fenêtres, par les grilles du préau. La plus raisonnable, la seule en réalité qui raisonne, met son intelligence au service d'une sœur en plein accès de manie. Si la malade est ainsi excitée, dit-elle, c'est qu'on la torture; elle est dans un cas de légitime défense et a droit d'être secourue. Elle intervient alors, à la manière des enfants dans les querelles de ménage, dépassant par son agitation calculée la violence toute pathologique de sa sœur.

La parente, qui avait fait les frais de cette surveillance imparfaitement organisée, demande le placement des deux malades à bout de ressources dans un asile départemental.

Joséphine qui continue à subir un accès de manie à rémission est en effet séquestrée. Lucile, après quelques jours, est rentrée en possession d'elle-même et sa belle-sœur consent à la recevoir avec sa fille qui, malgré l'influence redoutable d'un tel milieu, n'a pas faibli.

Il est curieux de constater la rapidité avec laquelle les impressions délirantes s'effacent chez Lucile, tandis qu'elles ne se modifient pas chez sa sœur.

Le premier jour de la séparation, elle affirme timidement et



s'aider du regard, à la façon des enfants qui récitent à l'unisson une fable apprise par cœur, dans quelle mesure parvient-on à détruire le parallélisme ?

C'est par cette étude comparative qu'on peut estimer le degré de pénétration de la maladie acquise, et qu'on se convainc aisément que le nom qui convient le mieux à la situation respective des deux individus n'est pas celui de *contagion*. Le malade réel est resté le malade ; l'aliéné par reflet n'a pas réussi à dépasser les limites de l'absurde. Or, l'absurdité, si loin qu'elle soit conduite, n'a de commun avec la folie que les grossières apparences. Elle est mobile, capricieuse, compatible avec certaines puissances de raison, et n'obéit pas aux lois qui s'imposent à toute aliénation. A force de persévérance, on ébranle les croyances erronées qui semblaient les plus fermement assises ; l'erreur a des moments d'indécision, et si on ne consent pas à s'avouer vaincu, combien de fois ne discernons-nous pas la pointe d'amour-propre ou de respect humain qui s'est mise en travers !

L'aliéné qui se résigne à déclarer qu'il renonce à ses pensées délirantes commet un mensonge qui lui coûte. L'individu dominé par des opinions absurdes, et qui affirme persister obstinément, commet le plus souvent un mensonge, mais en sens inverse. Le contraste suffit pour établir entre les deux la ligne de démarcation la plus infranchissable ; l'un est fou, au sens social et médical du mot, l'autre ne l'est pas.

Pour le faux malade, l'adhésion de l'entourage est un auxiliaire considérable. Comme il a accepté les idées qu'on lui suggérerait, on admet celles qu'il énonce avec quelques réserves, et il puise dans cet appui tacite ou explicite de nouvelles forces. Mis en face d'une contradiction persistante, dominé par la volonté d'un interlocuteur qui fait presque fonction de juge, il perd peu à peu de son assurance. Le malade vrai n'est plus là pour le soutenir, et si on prend soin d'atténuer ses contradictions, au lieu de les faire ressortir, il éprouve une façon de soulagement à être délivré de ces conceptions parasites.

Nous avons indiqué les principaux points sur lesquels doit porter l'étude des malades délirant à deux. Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit d'une des formes de l'aliénation, intermédiaires entre la raison et la folie confirmée, et qui, exemptes de troubles physiques caractérisés, ne se prêtent qu'à une analyse psychologique. Les observations qu'on va lire, et que nous avons choisies en vue d'indiquer les divers types, empruntent à la nature de la maladie un aspect tout particulier, et ressemblent plus à des études de mœurs qu'à des observations médicales. Il n'en saurait être autrement quand la recherche implique un double examen : celui du malade et celui de l'individu sain entrant dans le courant des divagations. Les aventures réelles de la vie, l'organisation du milieu où ces événements s'accomplissent jouent un grand rôle dans l'évolution des délires atténués et le récit composé de données vraies, de croyances intéressées, d'inventions délirantes, d'efforts sincères mis au service des divagations, ne s'accommode pas aux formules scientifiques.

Le premier fait que nous rapportons résume si bien les conditions en vertu desquelles naît et se développe le délire à deux qu'on peut le considérer comme un type.

La nommée X..., 66 ans, exerce la profession de sage-femme dans une ville de province. Son intelligence s'est abaissée avant l'âge et sa clientèle a baissé parallèlement. Les ressources du ménage suffisaient à peine aux besoins de la femme X... et de sa fille qui vit à ses dépens ; le mari a disparu depuis longtemps.

Un dernier coup vient achever la misère ; le petit emploi de sage-femme attachée au bureau de bienfaisance, ou à une Société charitable, est enlevé à la malade. Pendant cinq ans, elle vit de ses économies et en resserrant encore les liens étroits qui la rattachent à sa fille.

Celle-ci a 28 ans ; elle est de stature moyenne, assez vive d'esprit, mais au fond d'une intelligence limitée. Elle a fait quelques études et a même obtenu le diplôme d'institutrice du dernier degré, sans réussir à utiliser ses quelques connais-